

NUMERO : 2025-167
DÉCISION DU MAIRE

Le Maire de la ville de Sarcelles,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-063 du Conseil municipal du 05 juillet 2020, reçue en sous-préfecture le 07 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Maire,

Vu le plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations signé par la ville de Sarcelles le 5 juillet 2019,

Considérant l'intérêt d'un travail de production culturelle et historique autour de l'histoire de Sarcelles et des 70 ans de son Grand Ensemble,

Considérant la proposition de conception et de mise en œuvre de l'exposition « Sarcelles, une histoire commune » produite à l'occasion du 70ème anniversaire du Grand Ensemble en juin 2025, faite par la société Felfel,

Considérant que cette proposition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le Musée National de l'Histoire de l'immigration pour la conception d'un ouvrage hors-série de la revue « Monde et migrations » autour de l'histoire de Sarcelles,

Décide :

Article 1 : d'approuver et de signer la convention de partenariat avec La société FEFEL Factory SAS, 39, rue Pierre Curie 78110 Le Vésinet

Article 2 : dit que les montants de 20 400 € TTC et 50 400 € TTC seront imputés au budget communal, 20 400 € TTC en fonctionnement et 50 400 € TTC en investissement.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 bd de l'Hautil -BP 30322 -95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de son affichage.

Fait à Sarcelles, le 17 juillet 2025

Le Maire
Patrick HADDAD

